

PROGRAMME DETAILLE DE FORMATION

MASTER 2 « DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES » SPECIALITE DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

OBJECTIF PEDAGOGIQUES

Indiquer les compétences à acquérir en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être ou à mettre en œuvre

Le Master 2 «Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies » a pour finalité d'offrir une formation juridique complète et approfondie nécessaire à la protection, à la gestion et à la valorisation du patrimoine immatériel des entreprises. Ce Master vise à former les étudiants aux différents outils de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, marque, brevet), à la négociation et aux outils contractuels dans le secteur des nouvelles technologies (licences, contrats informatiques, contrats électroniques, accords de partenariat public/privé), ainsi qu'aux techniques de protection des personnes et de la vie privée (données à caractère personnel, criminalité informatique), tout en leur permettant d'acquérir une maîtrise de haut niveau en langue anglaise. La formation privilégie une approche pratique et professionnelle (management de la propriété intellectuelle, stratégie du contentieux...).

La spécialité vise à former de futurs professionnels du Droit des Affaires, spécialisés en propriété intellectuelle : juristes chargés de valoriser les créations intellectuelles d'entreprise, chargés de valorisation en entreprise publique ou privée, juristes partenaires de la gestion de l'innovation, responsables de services de propriété intellectuelle, responsables juridiques des systèmes d'information au sein des entreprises privées et publiques, juristes au sein d'entreprise, juristes dans des cabinets d'avocats, spécialistes de la veille juridique.

PUBLIC CONCERNÉ/PRE-REQUIS

Indiquer le niveau requis, l'expérience ou les compétences nécessaires, ou l'absence de pré-requis, le cas échéant

Le Master 2 « Droit des nouvelles technologies » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de Droit (Droit des affaires, Droit privé/carières judiciaires, Droit public, Régulations Internationales et Européennes) et AES et aux autres masters ou diplômes jugés équivalents sur examen des dossiers. Sélection sur dossier et éventuellement sur entretien.

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation - Web : unice.fr/asure.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Indiquer la durée en heures, les horaires et les dates de la formation et l'effectif de stagiaires prévu

La durée de la formation est de 12 mois et compte 366 heures de cours en présentiel.

La formation comprend des enseignements en français **et en anglais**, théoriques et pratiques (avec des séminaires animés par des professionnels ainsi qu'un test final en anglais : TOEIC), dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de Septembre au mois d'avril. Un stage en entreprise, en

cabinet d'avocat, en collectivité publique ou en laboratoire de recherche, d'une durée de 4 à 6 mois, vient compléter la formation.

Il est possible de préparer ce Master en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle.

LIEU DE LA FORMATION

Adresse précise de réalisation de la formation

Université Nice Sophia Antipolis : Faculté de Droit et Science politique

CONTENU DE LA FORMATION

Renseigner les intitulés des modules composant la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module

Cf. tableau Excel joint

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Préciser les méthodes et techniques d'animation (exposés, cas pratiques, mises en situation)

Cours magistraux, réalisation d'exposés par les étudiants, étude et traitement de cas concrets, travaux pluridisciplinaires

PROFIL DES FORMATEURS

Indiquer les nom(s), prénom(s), compétences, qualifications, expérience, des intervenants

Responsables du Master :

Amélie GUESMI, Maître de conférences
THIERRY MARTEU, Maître de conférences

Enseignants et enseignants-chercheurs :

Lynsey REDFERN
Marie-Cécile LASSERRE, Maître de conférences
FABRICE SIIRIAINEN, Professeur
Jean-Sylvestre BERGE, Professeur

Professionnels :

ISABELLE CANTERO
ISABELLE FILIPETTI
SERGE DUBOST
PASCAL AGOSTI
PATRICK COULON
GILLES NOEL
NICOLAS HAUTIER
E. CATAPANO
CEDRIC PALAZZETTI
ILLEME CHOUKHRI
JEAN-PASCAL. DECOBERT
ALLISON BRIZIO-DELAPORTEBRIZIO
CHARLOTTE URMAN
JEAN-BERNARD TITZ
Claire RIBEIRO
Sophia KHALES

SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Indiquer comment vont être évalués l'acquisition et l'amélioration des compétences (contrôle continu, test, dossier, mise en situation,...)

Les épreuves correspondantes à chaque matière sont notées sur le tableau « Programme des études ». Au total : 22 matières en contrôle continu et 1 projet tutoré (PPR droit du numérique) en contrôle continu et 1 stage de fin d'études d'une durée de 4 à 6 mois.

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte délivrance des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. La compensation entre les différentes unités est possible.

Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, spécialité professionnelle « Droit de la Propriété Intellectuelle et des Nouvelles Technologies », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre « FFSport U » peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

MOYENS TECHNIQUES

Ex : salles, ordinateurs, matériel...

Une salle d'une capacité de 35 places, équipée d'un Tableau Blanc Interactif et d'un vidéoprojecteur, dédiée au Master 2 Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies.

Utilisation des autres salles de la faculté de Droit et Science Politique, mises en commun.

Une bibliothèque dédiée aux étudiants de Master 2 de la Mention Droit Economique et des affaires, équipée de 3 ordinateurs et accessible aux horaires d'ouverture du secrétariat (9h-12h30 et 13h30-17h).

Prêt d'ordinateurs portables et mise en place de tiers temps pour les étudiants en situation de handicap (cours et examens).

COÛT DE LA FORMATION

Coût horaire de la formation et coût global de la formation

366 heures de formation à 12€/heure